

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 septembre 2026**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 37
Absents excusés : 00

Date de convocation : 10/09/2026

Délibération N° D-2026-1709-17

Membres présents : 37 membres

Mesdames Valentine ERNE-HEINTZ, Anne-Marie KRAEMER, Christelle MICHEL, Sylvie DOTT, Mireille ROTH, Lucienne FACHINGER, Aurélie DYEUL, Valérie WANKMULLER, Josiane CODEX, Béatrice DEBES, Adeline DURAND, Claudine HUCKERT, Muriel BECK, Nathalie GEIGER.

Messieurs Freddy BOHR, Matthieu MARTINI, Gaston BURGER, Yannick LITTNER, Pierre LUTTMANN, Jacques WURTZ, Laurent KRIEGER, Pierre OSTER, Alfred SCHMITT, Christian SCHREINER, Alain GROSSKOST, Jean-Luc HELLER, Alain ALBRECHT, André JACOB, Jacky WAGNER, Jean-Luc TOUSSAINT, Pierre HERMANN, Paul TRIEBEL, Denis FIX, Mathieu EHRHART.

Mme Carole BACH a donné pouvoir à M Pierre HERMANN pour voter en son nom.

Mme Christine BLÜCHER a donné pouvoir à M Mathieu EHRHART pour voter en son nom.

Objet : Motion en faveur de l'implantation d'un plateau technique d'équipements matériels lourds (EML) au Pôle de santé de Wiwersheim

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 5211-1 ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6122-1 et suivants ;

Vu la révision partielle du schéma régional de santé (SRS) 2023-2028 intervenue en juillet 2026, portant à 24 en 2028 l'objectif maximal d'équipements d'imagerie en coupes au sein de la zone de référence 10 ;

Vu le calendrier de dépôt des demandes d'autorisation pour l'année 2026, prévoyant une période de dépôt du premier septembre au 31 décembre 2026 pour les équipements matériels lourds (EML) ;

Considérant que le renforcement de l'accès aux soins, en particulier au sein des espaces ruraux et périurbains, constitue une attente forte des habitants et un enjeu majeur d'aménagement équilibré du territoire ;

Considérant que le projet de pôle de santé situé à Wiwersheim, regroupant une large équipe d'au moins une trentaine de médecins généralistes et spécialistes, offre une réponse efficace, pérenne et sans financement public aux difficultés d'accès aux soins en zones rurales et périurbaine ;

Considérant que l'ouverture de ce pôle va générer un flux de prescriptions d'actes d'imagerie important, estimé à près de 3 500 IRM et 2 000 scanners annuels, et qu'il semble logique de les traiter au plus près, afin d'éviter de multiplier les déplacements des patients, d'améliorer leur prise en charge et la rapidité du diagnostic, et de réduire le non-recours ;

Considérant que l'offre d'imagerie en coupe au sein de la zone de référence est actuellement largement saturée et difficilement accessible, car concentrée en ville ; qu'une part importante des patients pris en charge à Schiltigheim, estimée à près de 3 000 scanners et près de 6 000 IRM par an, réside dans ou à proximité du Kochersberg ; et donc que l'ouverture d'un plateau à Wiwersheim pourra désaturer l'offre actuelle dans l'intérêt de tous les habitants de la zone de référence ;

Considérant qu'il existe par ailleurs un besoin structurel d'une IRM ouverte au sein de la région, désormais identifiée au sein du SRS, capable d'adresser la filière obésité, la filière pédiatrique, la filière handicap mais aussi la filière sport ; qu'une telle IRM ouverte a cependant des exigences techniques particulières, notamment en raison de son poids ; que le site de Wiwersheim a été pensé pour accueillir une telle IRM et que le plateau de Wiwersheim est, en conséquence, l'une des rares possibilités d'installer rapidement une IRM ouverte ;

Le conseil communautaire de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland, après en avoir délibéré :

- **souhaite** que l'Agence régionale de santé du Grand Est attribue au groupe de radiologie partenaire du pôle de santé de Wiwersheim l'autorisation d'exploiter un plateau technique d'EML lors de la fenêtre de dépôt ouverte en septembre ;
- **dit** que ce vœu sera transmis à madame la directrice générale de l'Agence régionale de santé du Grand Est et au groupe de radiologie partenaire du pôle de santé de Wiwersheim.

Vœu adopté le 17 septembre 2026 à l'unanimité.

Fait à Truchtersheim, le 18 septembre 2026

Le Secrétaire de séance,


Jean-Luc HELLER

Le Président,


Justin VOGEL

